

## Indice des prix à la consommation

### *En juin, les prix baissent de 1,3 %*

En juin 2011, l'indice des prix à la consommation est en baisse de 1,3 %. En glissement sur les douze derniers mois (juin 2011 / juin 2010), les prix augmentent néanmoins de 3,5 %.

Par grand poste, la baisse des prix des services aux ménages et la relative stabilité de ceux des produits alimentaires expliquent le recul de l'indice d'ensemble ce mois-ci.

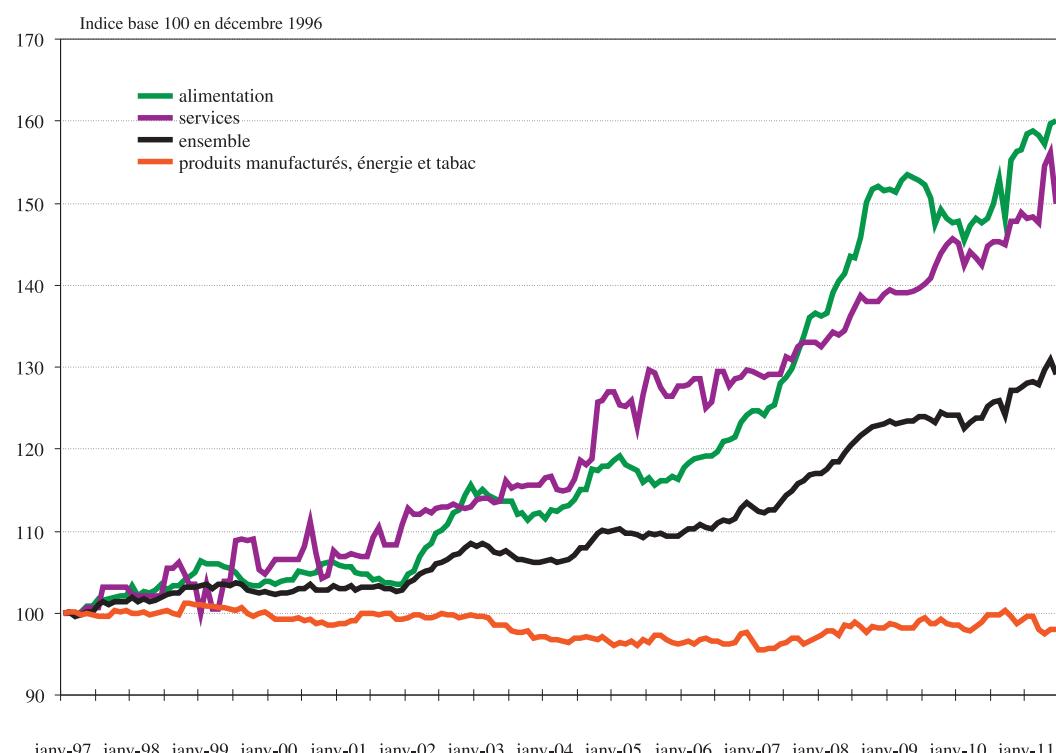
Les prix des [produits alimentaires et boissons](#) augmentent légèrement (+ 0,2 %) en raison de l'augmentation des prix des produits céréaliers (+ 2 %), du poste « autres produits alimentaires » (+ 1,5 %), ainsi que des boissons non alcoolisées (+ 0,9 %). Ces hausses de prix sont compensées par des diminutions dans le même secteur : les prix des boissons alcoolisées baissent de 2,3 %, ceux des viandes et volailles de 0,7 %, et les prix des produits frais de 0,3 %.

Les prix [des produits manufacturés](#) restent stables dans l'ensemble ce mois-ci. Cependant, les prix des véhicules augmentent légèrement (+ 1,1 %), ainsi que ceux des produits d'hygiène et santé (+ 0,6 %). Ces hausses sont compensées par une baisse des prix du poste « autres articles d'équipement du ménage » (- 1,6 %).

Le prix de [l'énergie et du tabac](#) restent stables ce mois-ci. Néanmoins ils ont fortement augmenté sur douze mois, de 5,4 % pour l'énergie et de 11,2 % pour le tabac.

Les prix des [services aux ménages](#) diminuent sensiblement de 4,0 %. Plus particulièrement les prix du transports et communications baissent de 13,6 % sous l'effet de la baisse saisonnière des tarifs aériens.

**Évolution des prix par grands postes à Mayotte depuis janvier 1997**



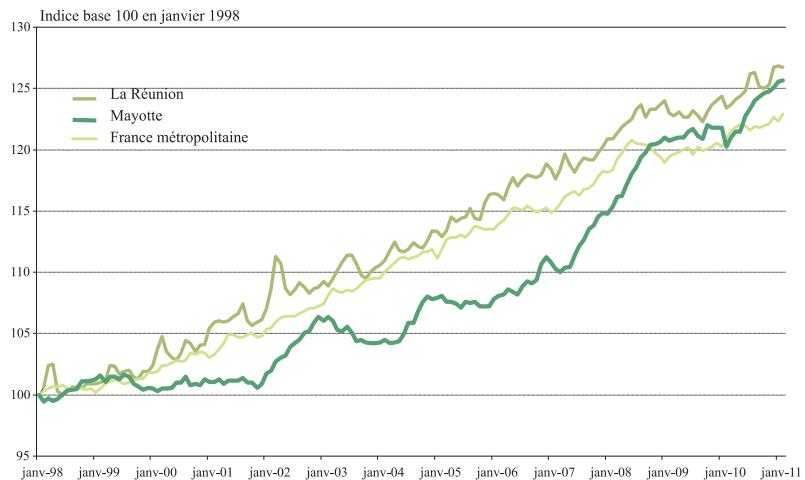
## L'indice des prix à la consommation à Mayotte en juin 2011

base 100 en décembre 2006

Regroupements	Pondération	Indice pour le mois de :							Variation (%) au cours		
		juin-10	janv-11	fév-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11	du mois	du trim. (juin 11/ mars 10)	de l'année (juin 11/ juin 10)
<b>ENSEMBLE</b>	<b>10 000</b>	<b>110,0</b>	<b>112,9</b>	<b>113,0</b>	<b>112,8</b>	<b>114,4</b>	<b>115,4</b>	<b>113,9</b>	<b>- 1,3</b>	<b>1,0</b>	<b>3,5</b>
Produits alimentaires et boissons	2 712	119,3	127,5	127,8	127,4	126,6	128,6	128,9	0,2	1,2	8,1
Produits céréaliers	416	112,3	119,3	119,1	115,3	117,6	118,7	121,1	2,0	5,0	7,9
Produits frais	386	130,5	149,3	150,1	150,5	150,0	149,9	149,4	- 0,3	- 0,7	14,5
Viandes et volailles	839	123,3	138,1	137,8	138,4	133,7	139,9	138,9	- 0,7	0,4	12,7
Œufs et produits laitiers	185	107,4	110,1	110,7	110,0	109,5	113,6	113,8	0,1	3,4	5,9
Poissons	289	134,1	133,9	134,0	133,9	136,3	136,1	135,8	- 0,2	1,4	1,3
Boissons alcoolisées	61	108,3	105,4	105,8	106,8	106,0	107,0	104,5	- 2,3	- 2,1	- 3,5
Boissons non alcoolisées	223	106,0	106,8	106,6	107,3	106,8	106,6	107,6	0,9	0,3	1,5
Autres produits alimentaires	313	105,0	106,0	107,5	107,5	108,0	106,4	108,0	1,5	0,4	2,8
<b>Produits manufacturés</b>	<b>3 177</b>	<b>101,2</b>	<b>100,5</b>	<b>100,6</b>	<b>100,6</b>	<b>99,8</b>	<b>100,3</b>	<b>100,3</b>	<b>0,0</b>	<b>- 0,3</b>	<b>- 0,9</b>
Habillement et chaussures	798	92,1	91,9	91,7	91,4	89,1	90,9	90,7	- 0,2	- 0,8	- 1,6
Meubles	166	98,3	94,5	94,5	95,8	95,9	94,7	94,7	0,0	- 1,1	- 3,6
Appareil ménager	121	99,1	94,5	94,0	94,0	93,8	93,4	92,9	- 0,5	- 1,1	- 6,3
Autres articles d'équipement du ménage	322	99,2	100,3	101,1	101,2	100,9	97,9	96,3	- 1,6	- 4,9	- 2,9
Produits d'hygiène et de santé	243	105,7	104,9	106,3	106,3	105,3	106,8	107,4	0,6	1,0	1,6
Véhicules	808	106,4	106,9	106,9	106,9	106,9	106,9	108,1	1,1	1,1	1,6
Papeterie, presse	133	107,3	111,1	111,1	111,7	112,0	116,9	116,9	0,0	4,6	9,0
Audiovisuel, photo et informatique	184	84,4	76,6	76,6	76,6	75,9	75,7	75,5	- 0,2	- 1,4	- 10,5
Autres produits manufacturés	402	116,6	116,5	116,6	116,5	116,5	116,7	116,2	- 0,4	- 0,2	- 0,3
<b>Énergie</b>	<b>699</b>	<b>101,8</b>	<b>103,9</b>	<b>103,9</b>	<b>104,0</b>	<b>107,4</b>	<b>107,4</b>	<b>107,4</b>	<b>0,0</b>	<b>3,2</b>	<b>5,4</b>
<b>Tabac</b>	<b>70</b>	<b>148,7</b>	<b>148,5</b>	<b>148,5</b>	<b>158,7</b>	<b>163,2</b>	<b>165,4</b>	<b>165,4</b>	<b>0,0</b>	<b>4,2</b>	<b>11,2</b>
<b>Services aux ménages</b>	<b>3 342</b>	<b>111,7</b>	<b>114,3</b>	<b>114,4</b>	<b>113,9</b>	<b>119,2</b>	<b>120,4</b>	<b>115,6</b>	<b>- 4,0</b>	<b>1,5</b>	<b>3,5</b>
Services liés au logement	1 317	112,8	116,8	116,8	116,8	116,8	117,1	117,1	0,0	0,2	3,8
Transports et communications	943	107,8	109,9	110,2	106,1	124,3	128,0	110,9	- 13,3	4,5	2,9
Services financiers	268	105,4	105,6	105,6	105,6	105,9	106,3	106,3	0,0	0,6	0,8
Restauration	270	120,9	118,5	118,5	127,5	127,5	127,5	129,7	1,8	1,8	7,3
Autres services	544	114,5	117,8	117,8	117,8	117,8	117,8	117,8	0,0	0,0	2,9
<b>Produits manufacturés, énergie et tabac</b>	<b>3 946</b>	<b>102,1</b>	<b>102,0</b>	<b>102,0</b>	<b>102,3</b>	<b>102,3</b>	<b>102,7</b>	<b>102,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>

Source : Insee, indices des prix à la consommation

### Évolution des prix à Mayotte, à La Réunion et en France métropolitaine depuis janvier en 1998



Source : Insee, indices des prix à la consommation

## Prix moyens de certains produits consommés à Mayotte

en euros

Produit	Unité	2 <sup>e</sup> trimestre 2008	2 <sup>e</sup> trimestre 2009	2 <sup>e</sup> trimestre 2010	2 <sup>e</sup> trimestre 2011
Baguette de pain 200 à 250 g	200 g	0,60	0,70	0,65	0,66
Pâtes sèches de marque	500 g	1,33	1,38	1,42	1,41
Riz - sac de 5 kg et plus	1 kg	0,93	1,09	1,04	1,15
Farine type 55	1 kg	0,84	0,88	0,95	0,89
Pommes de terre	1 kg	1,87	1,52	1,67	2,11
Tomates	1 kg	6,39	7,08	5,43	5,77
Concombre	1 kg	3,42	2,85	3,15	2,87
Aubergines	1 kg	2,44	2,67	2,11	3,61
Oignon	1 kg	1,97	1,58	1,81	2,95
Pommes	1 kg	2,76	3,51	2,27	3,23
Boeuf import - carton 10 kg congelé	1 kg	3,82	4,50	4,39	4,83
Poulet entier import congelé - 1 à 1,3 kg	1 kg	2,92	3,18	2,74	2,74
Ailes de poulet import congelées - 10 kg	1 kg	2,72	2,68	2,65	3,05
Oeuf calibre 55 - boîte de 18 à 30 unités	unité	0,29	0,30	0,28	0,29
Poisson local - vente hors grande distribution	1 kg	5,40	5,67	6,00	6,11
Lait UHT demi-écrémé	1 litre	1,40	1,01	1,13	1,26
Lait caillé local - sachet 1 litre	1 litre	2,22	2,25	2,23	2,23
Fromage pâte cuite à la coupe	1 kg	11,41	12,88	11,48	12,85
Yaourt local - pot de 125 g	125 g	0,51	0,51	0,51	0,51
Sucre blanc	1 kg	0,90	0,86	0,98	1,16
Huile végétale hors huile d'olive - bouteille 1 litre	1 litre	1,55	1,95	1,97	1,90
Haricots blancs - boîte 1/2	400 g	0,97	1,09	0,96	1,07
Tomate concentré - boîte de 70 g	70 g	0,26	0,28	0,25	0,27
Sardines à l'huile - boîte de 125 g	125 g	0,55	0,55	0,56	0,59
Bière de luxe - boîte alu 33 ou 34 cl	33 cl	1,20	1,18	1,16	1,25
Boissons gazeuses - boîte alu 33 ou 34 cl	33 cl	0,67	0,72	0,73	0,73
Pétrole lampant	1 litre	0,63	0,57	0,73	0,94
Gaz butane - bouteille de 12,5 kg	-	28,33	27,25	27,25	31,00
Électricité - prix composite <sup>1</sup>	1 kwh	0,00	0,11	0,11	0,14
Super sans plomb	1 litre	1,38	1,17	1,32	1,49
Lessive à la main de marque - paquet carton 550 à 700 g	1 kg	6,72	5,81	6,42	7,06
Bombe insecticide pour insectes volants	400 ml	1,87	2,13	1,99	1,99
Consultation médicale simple - médecin de ville		26,40	26,40	26,40	27,40
Main d'œuvre mécanique auto	1 heure	35,98	37,97	41,33	41,00
Taxi - 1 course taxi-ville		1,10	1,10	1,20	1,20
Barge - 1 ticket barge piéton		0,75	0,75	0,75	0,75
Abonnement mensuel ordinaire France Télécom		12,09	13,38	13,38	13,38
Recharge téléphone portable - prix à la minute vers même opérateur		0,14	0,14	0,18	0,23
Abonnement mensuel télévision satellite (bouquet complet)		54,00	55,00	55,00	55,00

1. Le prix moyen d'un kWh pour un abonné domestique, quelque soit son contrat, et intégrant l'abonnement.

Source : Insee, indices des prix à la consommation

### Évolution comparée des prix et du SMIG depuis 2003

	SMIG mensuel brut		Indice des prix <sup>1</sup> (IPC)		Variation du pouvoir d'achat du SMIG (%)
	au 1 <sup>er</sup> juillet (en euros)	variation (%)	au 1 <sup>er</sup> juillet	variation (%)	
2003	499,33	10,9	94,9	1,6	9,3
2004	549,50	10,0	94,4	- 0,6	10,6
2005	605,20	10,1	96,3	2,0	8,1
2006	660,50	9,1	97,3	1,0	8,1
2007	772,69	17,0	100,1	2,9	14,1
2008	868,13	12,4	106,1	6,0	6,3
2009	940,65	8,4	109,2	2,9	5,4
2010	1 006,89	7,0	110,4	1,0	6,0
2011	1 017,14	1,0	112,4	1,9	- 0,9
	au 1 <sup>er</sup> janvier (en euros)	variation (%)	au 1 <sup>er</sup> janvier	variation (%)	
	868,13	12,4	108,5	3,9	
	940,65	8,4	109,5	2,9	
2011	1 017,14	8,1	112,4	3,5	4,6

1. Indice base 100 en décembre 2006

Sources : Insee, indices des prix à la consommation ; Préfecture de Mayotte

Au 1<sup>er</sup> juillet 2011, le SMIG mensuel net mahorais s'élève à 1 017,14 euros, en augmentation de 1 % par rapport à juillet 2010. Sur la même période, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,9 %. Désormais, la revalorisation du SMIG interviendra au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, tout en respectant le code du travail qui prévoit des revalorisations intermédiaires dans le cas de dépassement du seuil de 2 % de hausse des prix..

## L'Indice des prix à la consommation (IPC)

### Qu'est-ce que l'indice des prix ?

L'indice des prix à la consommation (IPC) fournit une estimation de l'évolution d'ensemble des prix des biens et services consommés par les ménages. L'IPC ne mesure pas le « coût de la vie », ni son évolution. Il ne permet pas de reconstituer le budget en euros d'un consommateur moyen ou des consommateurs les plus modestes. Concrètement, l'IPC ne permet pas de mesurer le niveau des prix, mais sert à décrire les variations dans le temps.

### Que mesure-t-on ?

L'IPC mesure la variation du niveau des prix au cours du temps, en valeur relative. Par exemple, lorsque l'on dit que sur une base 100 en décembre 2006, l'indice des produits d'hygiène et de santé est de 107,4 en juin 2011 et celui de la papeterie de 116,9, cela ne veut pas dire que les produits d'hygiène et de santé sont moins chers que la papeterie, ni qu'ils ont moins augmenté en juin. Cela signifie simplement qu'entre décembre 2006 et juin 2011, le prix des produits d'hygiène et de santé a augmenté moins fortement que celui de la papeterie : + 7,4 % contre + 16,9 %.

## L'indice des prix à Mayotte

À Mayotte, 1 148 relevés de prix sont effectués chaque mois par des enquêteurs de l'Insee. Ces relevés sont effectués auprès de 137 points de vente et fournisseurs de biens et services. Ils permettent de calculer près de deux cent indices de base, qui suivent l'évolution des prix des différents groupes de produits de même type (par exemple, les postes de télévision). Ces indices de base sont ensuite agrégés puis publiés dans une nomenclature en 24 postes.

La pondération des différents produits est calculée à partir de l'enquête Budget de famille réalisée par l'Insee en 2005. Elle respecte la structure de la consommation des ménages. Ces pondérations sont mises à jour à intervalle régulier de manière à prendre en compte l'évolution du comportement de consommation des ménages.

**Pour en savoir plus :** L'Insee publie chaque trimestre les résultats détaillés de l'IPC de Mayotte. Les publications précédentes sont disponibles sur le site internet de l'Insee ([www.insee.fr/mayotte](http://www.insee.fr/mayotte)).

## L'indice des prix à la consommation : Questions - Réponses

### L'IPC est-il un indice du coût de la vie ?

Non, l'IPC n'est ni un indice du coût de la vie, ni un indice de dépense. Il mesure l'évolution des prix à qualité constante. Mais il ne suit pas la variation des quantités achetées d'un mois à l'autre.

### L'IPC couvre-t-il l'ensemble des dépenses des ménages ?

L'Insee relève les prix affichés toutes taxes comprises (TTC). Les relevés prennent en compte les soldes et les promotions, mais pas les réductions privées (cartes de fidélité) et les remises en caisse. Quelques services sont cependant exclus, soit pour des raisons méthodologiques, soit parce qu'ils ne représentent qu'une très faible part de la consommation : les assurances vies, certains loisirs, et les placements financiers dont l'achat de logement, qui est considéré comme un investissement.

### Est-ce que l'IPC mesure l'évolution du pouvoir d'achat ?

Le pouvoir d'achat fait référence au revenu disponible brut (RDB) des ménages tel qu'il est défini par la comptabilité nationale. Le RDB des ménages comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales, diminués des impôts et des cotisations versées. Le RDB est donc la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.

Mesurer l'évolution du pouvoir d'achat, c'est mesurer l'évolution de la masse du revenu disponible brut, hors inflation. Le pouvoir d'achat augmente si le revenu disponible brut augmente plus que les prix. À l'inverse, il diminue si les prix augmentent plus fortement que le revenu disponible brut. L'IPC ne mesure donc pas directement le pouvoir d'achat, mais il sert à son calcul.

### Pourquoi ne pas mesurer le niveau de prix ?

Pour pouvoir calculer un prix moyen pour l'ensemble des biens et services consommés, il faudrait multiplier de manière considérable le nombre de relevés effectués. En effet, le prix d'un même type de produit peut varier fortement selon la qualité, la marque, le lieu d'achat ou le mode d'acheminement. Mais, sur longue période, les prix par même type de produit évoluent de manière relativement parallèle. Cela permet d'avoir une bonne mesure de leur évolution moyenne avec un nombre limité de relevés. Il est néanmoins possible de calculer un prix moyen pour certains produits dont les prix sont relativement homogènes.



**INSEE MAYOTTE INFOS - Une publication de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques**

Antenne de Mayotte  
ZI - Kawéni  
B.P. 1362 - 97600 MAMOUDZOU  
Tél : 02 69 61 36 35  
Fax : 02 69 61 39 56  
Site internet : <http://www.insee.fr/mayotte>  
email : [antenne-mayotte@insee.fr](mailto:antenne-mayotte@insee.fr)

Directeur de la publication : Pascal Chevalier  
Rédactrice en chef : Claire Grangé  
Rédactrices : Claudine Forgerou, Véronique Daudin  
Maquettiste : Jocelyne Damour  
Impression :  
ISSN : 1291-2786  
Dépôt légal : Juillet 2011 - © Insee - 2011